



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Comité de direction du **MARDI 21 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un février à quatorze heures, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau d'accueil d'Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 02/02/23 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Collège élus : Monsieur Regis CASSAROUME, Monsieur Gérard DUCOS, Madame Nathalie DUPLEIX, Madame Céline LEMBEZAT, Monsieur Christian LOMBART

Collège représentants professionnels : Monsieur Didier CORRE, Madame Rebecca JACKSON, Madame Delphine CHERITI, Monsieur Jean-Bernard LACAVERE

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Madame Valérie CAMPAGNE IBARCQ, Monsieur Frédéric GOUAILLARDOU, Monsieur Jean-Pierre DOMINGUEZ, Madame Gisèle BORDENAVE

Membres participants à la réunion : 09

Soit nombre de suffrages exprimés : 09

Objet : Plan d'actions 2023 : proposition pour vote au regard du débat des orientations budgétaires :

Le plan d'actions proposé a été réalisé à partir du Débat des Orientations Budgétaires du 19 janvier 2023 et selon les 4 axes de notre stratégie partagée entre la Communauté de Communes de Lacq Orthez et l'office de tourisme.

Les principales priorités pour l'année 2023 portent sur les points suivants :

- Les dépenses de fonctionnement maîtrisées tout en gardant les contraintes du service public et toutes les missions existantes,
- La promotion/communication touristique de la destination
- L'accompagnement aux acteurs du tourisme via l'animation de rencontres par typologie d'acteurs afin d'aboutir à un plan d'actions partagé

Le plan d'actions se déploie selon les axes suivants :

- Axe 1 politique de développement touristique local pour 10 184€
- Axe 2 politique d'animation locale pour 11 048€
- Axe 3 politique en faveur de la gastronomie et des circuits courts pour 2 640€
- Axe 4 politique de communication pour 17 160€

Pour un total de : **41 032€ hors moyens humains**

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 09 voix POUR,**

ADOpte le plan d'actions 2023

ET CHARGE la directrice de son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**Le Président
Christian LOMBART**



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Pau le :

Nombre de document joint : 1